

Conseil Municipal - Représentation de la Ville dans divers organismes et modification

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de désigner ses représentants au sein de divers organismes.

A - Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté

L'ISIFIC est un institut d'enseignement et de recherche interne à l'Université de Franche-Comté. Il a pour mission essentielle de former des ingénieurs et des cadres pour les entreprises ou organismes privés ou publics.

Il est géré par un Conseil d'Administration composé de 37 membres (représentants du personnel d'enseignement et assimilés, représentants des usagers, personnalités extérieures et invités permanents).

Il est proposé de désigner, pour y siéger :

- M. Sébastien MAIRE en tant que délégué titulaire,
- Mme Joëlle SCHIRRER en tant que déléguée suppléante.

B - ADAPEI - Maison d'Accueil Spécialisée «Bernard Foissotte»

Par courrier du 26 juin dernier, M. le Directeur de l'ADAPEI a demandé que la Ville de Besançon soit représentée au Conseil d'Etablissement de la Maison d'Accueil spécialisée «Bernard Foissotte».

Il est proposé de désigner M. Benoît CYPRIANI.

C - Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Marais de Saône

M. Yves-Michel DAHOUI y siégeant déjà en tant que représentant du Conseil Général, il convient de procéder à son remplacement en tant que délégué titulaire au Comité Syndical.

Il est proposé de désigner Mme Annaïck CHAUVET.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2002.